



Collecte du plâtre

STRID a le plaisir de proposer une nouvelle filière de récupération pour le plâtre, qui est dès à présent collecté séparément au centre de collecte.

Le plâtre ainsi récupéré est recyclé à 100% en nouvelles plaques de plâtre, contribuant ainsi à la préservation des ressources naturelles. Cette solution constitue une alternative écologique à la mise en décharge.



Le tarif est fixé à CHF 329.- / tonne HT.

⚠ Batteries lithium-ion 🔥



Les appareils électriques intégrant des batteries lithium-ion sont partout dans notre quotidien, et cette utilisation va s'accroître dans les années à venir. Comment les utiliser et comment les traiter lorsqu'elles sont usagées ?

Ces batteries, bien que dotées d'une technologie plutôt sûre, ne sont pas sans danger pour autant. En effet, elles présentent une très haute densité énergétique chimique et électrique qui produit des incendies spectaculaires et très difficiles à éteindre :

- Elles peuvent s'enflammer à cause d'une surcharge, d'une décharge profonde, d'un changement de température extérieur brutal ou d'un choc, et ce parfois plusieurs heures après le dit choc
- Actuellement, bon nombre de petites batteries se retrouvent dans les déchets ménagers et provoquent des incendies dans les centres de tri
- En cas d'incendie, les batteries dégagent une très forte chaleur, ainsi que des gaz très toxiques et irritants pour l'homme et l'environnement

Les conseils de l'ECA :

- Pour protéger vos batteries, ne les stockez pas au soleil en été ou dans un local non chauffé durant l'hiver
- Utilisez toujours les chargeurs d'origine de l'appareil
- Lors de la charge, éloignez les matériaux combustibles à proximité. Il est par exemple déconseillé de charger votre smartphone sur le lit ou la table de nuit durant votre sommeil
- Rechargez-la à température ambiante, dans un lieu aéré
- Ne conservez pas les batteries vides mais plutôt à demi chargées
- Ne tentez pas d'éteindre un feu de batterie. Débranchez le chargeur sans vous mettre en danger ou coupez le courant, fermez la porte du local, appelez le 118 et évacuez les lieux

Si la batterie est endommagée (déformations, gonflement) ne l'utilisez plus et ramenez-la au point de vente : ils ont l'obligation légale de les reprendre gratuitement.

Source : ECA

Collecte des frigos

Les réfrigérateurs et congélateurs déposés au centre de collecte doivent impérativement être vidés de tout contenu. La présence de denrées alimentaires ou d'autres déchets à l'intérieur de ces appareils pose des problèmes d'hygiène, de sécurité et de traitement.

En cas de non-conformité, STRID se réserve le droit de refuser le dépôt des appareils concernés.



Tout savoir sur la gestion des déchets

FAQ

Régulièrement, nous aborderons dans cette rubrique différents sujets sur la gestion des déchets urbains dans les entreprises. Ces informations pourront être d'ordre juridique, technique ou pratique. Vous désirez que nous développons un sujet ou avez une question concernant le domaine des déchets ? N'hésitez pas à nous la soumettre à l'aide du formulaire ci-dessous, nous tâcherons d'y répondre dans une prochaine lettre info-déchets.

Je pose ma question

Liens utiles

Liste de prix

Jours fériés

FAQ entreprises